

Romagnat

info



Dossier : les rythmes scolaires

Bulletin municipal - n° 83 - juin 2013

Bulletin municipal n° 83

Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

Réalisation :

Service Communication

Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

Impression :

Imprimerie DECOMBAT
Z. I. des Pradeaux
3 rue Gambetta
63360 GERZAT



N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4200 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1^{er} adjoint : MARIE-FRANÇOISE AUDET

2^e adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3^e adjoint : BERNADETTE ROUX

4^e adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5^e adjoint : MARIE-CHRISTINE CAPEL

6^e adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7^e adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8^e adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

Conseillers délégués :

ALBERT ODOUARD, ANTONIO NEVES,
RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS,
MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN,
GUY DOR, PAUL SUTEAU, CLAUDE PRADEL.

Conseillers municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,
NAYMA GUERMITE, BRIGITTE PALLUT,
MARIE BRIQUET, MARIA FERREIRA,
JACQUES SCHNEIDER,
MARIE-JEANNE GILBERT,
MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,
LAURENT BRUNMUROL.



3 ÉDITO

4 ÇA S'EST PASSÉ À ROMAGNAT

6 DOSSIER

12 VIE SCOLAIRE

15 INFORMATIONS MUNICIPALES

22 LIBRE EXPRESSION

24 CULTURE

25 CLERMONT COMMUNAUTÉ

26 VIE ASSOCIATIVE



Bonjour,

En cette période morose et difficile, quelques raisons de se réjouir, du national au local.

Le mariage pour tous

Dans son programme électoral, François Hollande, élu démocratiquement, s'est engagé (proposition 31) à ouvrir le mariage et l'adoption aux couples homosexuels.

Conformément à cet engagement, un projet de loi a été présenté au Parlement, longuement discuté, voté et le Conseil constitutionnel a validé cette loi. Le décret d'application est paru le 18 mai 2013. **À l'issue de ce processus démocratique incontestable, la loi, et c'est heureux, s'impose à tous.**

Il est tout à fait regrettable que certains élus s'autorisent à se vanter publiquement qu'ils n'appliqueront pas la loi. Cette attitude contraire à l'esprit républicain est une pierre de plus ajoutée à la montée de l'intolérance, de la démagogie cultivées par certains.

Réjouissons-nous donc plutôt de voir un Président tenir ses engagements et une loi donner des droits nouveaux à des concitoyens sans rien enlever aux autres.

L'emploi

À côté de ces batailles idéologiques d'arrière-garde contre des évolutions déjà actives dans la société, la bataille de l'emploi est autrement fondamentale.

Les décisions qui vont permettre de créer des emplois ne se prennent évidemment pas au niveau communal.

Néanmoins, nous pouvons avoir une part active quoiqu'indirecte dans ce domaine, principalement par l'intermédiaire des investissements que nous pouvons engager pour développer notre ville.

Ainsi, continuer à vouloir augmenter le nombre et diversifier les types de logements participe à créer ou maintenir des emplois dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

Dans le même chapitre, le Gouvernement, qui fait du logement une priorité nationale, agit pour que les recours abusifs contre les permis de construire cessent de ralentir les nouvelles constructions.

Plutôt que d'empêcher les constructions nécessaires, réjouissons-nous de participer au devoir de solidarité vis à vis de celles et ceux qui sont non ou mal logés.

Les rythmes scolaires

Une réforme nous propose d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, de créer des temps d'animation, permettant à tous de découvrir des activités auxquelles ils n'ont pas forcément accès habituellement.

Et il aurait fallu attendre, réfléchir et tourner en rond durant un an !

Ce n'est pas le choix que nous avons fait. Toute la communauté éducative romagnatoise s'est mise au travail, avec passion, dans l'intérêt des élèves, et le premier Projet Éducatif Territorial (PET) est en train de voir le jour (cf. dossier dans ce bulletin).

Encore une bonne raison de se réjouir.

Le cœur de ville et le parc

Après des mois de travaux, avec son cortège de gênes, les résultats sont là : une ville transformée, ouverte, qui respire. De nouveaux jeux pour les enfants, le projet d'ouverture d'un bar-restaurant à l'orée du parc compléteront cette transformation.

Que de bonnes raisons de se réjouir...

Les incivilités du quotidien

Pour que tous en profitent pleinement, il faut que chacun fasse preuve de respect dans l'usage de la ville. Cela ne fera qu'une fois de plus, mais il est bon de répéter que la vitesse limitée est à respecter en ville, que les chiens doivent être tenus en laisse, leurs déjections ramassées, que les poubelles sur la voie publique sont faites pour être utilisées, que l'usage de la tondeuse est réglementé, etc. !

Les règlements existent, respectons les partout, en toute occasion et pas simplement à la carte, quand cela nous arrange : « je râle contre la vitesse excessive parce que ça me dérange mais je tonds le dimanche après-midi parce que ça m'arrange, je râle contre le bruit d'une discussion nocturne parce que ça me dérange mais je laisse mon chien courir et croquer partout parce que ça m'arrange... » Les exemples sont innombrables et sans fin.

La police municipale, la gendarmerie veillent et verbalisent. Mais la clé de la vraie solution est à chercher dans le comportement de chacun d'entre nous.

Si nous comprenons et appliquons cela, nous nous rendrons la ville plus facile et agréable, découvrant une belle occasion supplémentaire de nous réjouir !

Tous ces sujets donnent lieu à débat, à des avis divergents et c'est heureux. Quelle tristesse, quelle catastrophe qu'un monde où tous seraient du même avis et où le débat serait interdit !

Débattre, argumenter, défendre des idées ça ne devrait pas vouloir dire stigmatiser l'autre, trouver des boucs émissaires, se replier sur soi, devenir adeptes du « tous pourris » (les politiques, les juges, les patrons, les enseignants : la liste peut être longue et varie suivant la corporation à laquelle on appartient, car bien sûr, ce sont toujours les autres qui sont tous pourris !). Non, débattre, c'est être curieux, c'est s'ouvrir à l'autre, c'est essayer de convaincre, c'est renoncer aux solutions simplistes, populistes et démagogiques.

Pour notre part, nous revendiquons la volonté de replacer au centre de tout projet les besoins humains plutôt que le profit, la responsabilité partagée plutôt que l'individualisme, la solidarité plutôt que la compétition.

Que les confrontations d'idées, de projets, fleurissent en cette année électorale sera une bonne chose.

Que le débat se mette au service du bien commun pour développer notre ville sera, pour ce qui me concerne, une nouvelle et belle occasion de me réjouir, avec vous, de faire avancer l'esprit citoyen !

Je vous souhaite de passer le meilleur été possible.

Cordialement,

François Farret
Maire de Romagnat
Vice-président de Clermont Communauté

Ça s'est passé à Romagnat

► Du côté de la santé

30 mars 2013



Sidaction

Dimanche 7 avril, pour la 5^e année consécutive à l'initiative de la Fédération Française de Cardiologie, la municipalité a proposé aux citoyens de participer aux parcours du cœur.

Les randonneurs, les cyclistes de l'association XC 63 et les coureurs de l'ASR athlétisme ont largement participé à cette matinée d'activité physique que l'on sait efficace dans la prévention des maladies cardiovasculaires. Ils se sont également soumis aux dépistages pour mesurer les facteurs de risques (tension artérielle, glycémie et cholestérol...). Puis ils ont suivi une séance d'initiation aux gestes de premiers secours et une autre à l'utilisation d'un défibrillateur proposée par les pompiers.

► Semaine du développement durable

2 avril 2013



Conférence

2 avril 2013



Exposition de Catherine PHILIPPE

3 avril 2013



Élémente terre

7 avril 2013



Dépistage des facteurs de risques



Initiation aux gestes de premiers secours

Ça s'est passé à Romagnat

► Le marché de Romagnat se délocalise

La municipalité a décidé, après avoir recueilli l'aval des commerçants, de transférer le marché de la place François Mitterrand à la place située à l'entrée du Parc de Tocqueville.

Les arguments en faveur de ce déménagement sont nombreux : l'espace est plus visible, plus accessible, près des autres commerces dans un cœur de ville réaménagé.

Ce transfert répond également à la problématique temporaire, et à court terme, de la diminution du nombre de places de parking sur la place François Mitterrand pendant les travaux de l'extension de l'EHPAD « les Tonnelles ».

21 mars 2013



Le marché du jeudi matin

Les commerçants invitent les Romagnatois à les retrouver **tous les jeudis matin** dans un nouvel environnement plus accueillant, ils trouveront des vêtements, fleurs, fromages, spécialités portugaises, légumes et fruits de culture raisonnée... en un mot de quoi remplir leurs paniers.

► Réouverture du Parc de Tocqueville

22 avril 2013



Parc de Tocqueville

À la suite des récents travaux d'aménagements paysagers, beaucoup de Romagnatois l'attendaient.

La réouverture du parc a eu lieu le 22 avril, avec un léger retard en raison d'un hiver plus long que d'ordinaire et des conditions météorologiques susceptibles d'endommager les jeunes végétaux.

Quelques finitions restent donc à faire et de nouveaux éclairages et aires de jeux plus sécurisées viendront compléter ces aménagements dans les prochains mois.

Chacun peut cependant dès à présent profiter des salons de verdure et des différentes améliorations mises en place (cheminements doux, toilettes publiques aux normes d'accessibilité, etc.) en espérant que le plaisir apporté par ce nouveau cadre dissuade toute forme d'incivilité.

► Retransmission de la finale H Cup

Les supporters ont beaucoup vibré lors de la finale de H Cup qui a opposé ASM à Toulon, ils ont cru jusqu'aux derniers instants dans une victoire qui a échappé à l'ASM. L'ambiance était survoltée et les inconditionnels avaient de la voix pour encourager l'équipe des « jaunes et bleus ».

Depuis que la municipalité, aidée des associations, propose les retransmissions des phases finales sur écran géant, celles-ci sont suivies par des familles entières, sans crainte de débordement et en toute convivialité.

18 mai 2013



Quelques supporters de l'ASM

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES DE LA COMMUNE DE ROMAGNAT À LA RENTRÉE 2013

1^{RE} ÉTAPE D'UNE RÉFORME PLUS GLOBALE

Rappel de la circulaire ministérielle

Circulaire n° 2013-017 du 6 février 2013

Les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. Or cette extrême concentration du temps d'enseignement, unique à la France, est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires. La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Un décret, publié le 26 janvier 2013, précise le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation du temps scolaire, à l'intérieur duquel des adaptations locales seront possibles.

L'ESSENTIEL SUR LA RÉFORME DES RYTHMES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'objectif de la réforme :

mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous

- depuis la mise en place de la semaine de quatre jours en 2008, les écoliers français ont le nombre de jours d'école le plus faible des 34 pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) : 144 jours contre 187 jours en moyenne.
- selon les scientifiques spécialistes des rythmes de l'enfant, cette extrême concentration du temps est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires.
- la réforme des rythmes scolaires conduira à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.
- elle permettra une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire et s'accompagnera d'une prise en charge des élèves jusqu'à 16 h 30 au moins.
- les élèves pourront accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

Les grandes lignes de la réforme : un cadre national exigeant qui favorise les ambitions éducatives des territoires

- le décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires du 24 janvier 2013 fixe de nouveaux principes, qui devront être mis en œuvre à la rentrée 2013 : l'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin ; une journée de classe de maximum 5 heures 30 et une demi-journée de maximum 3 heures 30 ; une pause méridienne de 1 heure 30 au minimum.
- à titre d'exemple, l'ajout de 3 heures de classe le mercredi matin permettra d'alléger les autres journées en moyenne de 45 minutes.
- des activités pédagogiques complémentaires aux heures d'enseignement seront organisées en groupes restreints afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel des autres élèves ou de mettre en place une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.
- des déclinaisons locales seront possibles à l'intérieur du cadre réglementaire national afin de prendre en compte les contraintes et les atouts des différents territoires et de permettre à ces derniers de mener à bien leurs ambitions éducatives.
- un certain nombre de dérogations – notamment le choix du samedi matin au lieu du mercredi matin – pourront être accordées. L'intérêt des élèves étant la priorité absolue, ces dérogations devront être justifiées par les particularités du projet éducatif territorial et présenter des garanties pédagogiques suffisantes.

Au fil des réunions et des rencontres, de nombreuses questions ont été posées à la municipalité...

? Pourquoi la municipalité a-t-elle décidé d'appliquer la réforme dès la rentrée 2013 ?

Nous sommes d'accord avec les objectifs de cette réforme dont le but est de contribuer à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Alors pourquoi attendre ?

? Pourquoi certaines communes comme Aubière, Chamalières, Beaumont, Aulnat ont-elles repoussé l'application de cette réforme à 2014 ?

Nous ne pouvons pas répondre à leur place !
De notre côté, nous avons décidé de transformer à la rentrée 2013 les garderies

périscolaires en Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) périscolaire, toujours dans l'intérêt des enfants, en leur proposant des temps d'animation découlant d'un projet pédagogique.

Les équipes d'animation intégreront le personnel de l'ALSH municipal ainsi que les agents des écoles qui font, depuis 2008, des efforts importants de formation, les intervenants en éducation physique et en éducation musicale, des animateurs vacataires et cinq emplois d'avenir.

Grâce à cette volonté, nous n'avons aucun problème pour intégrer dans ce dispositif les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) de la réforme.

De plus, nous n'avons pas voulu négliger l'aide de l'État de 50 euros par enfant ce qui représente pour Romagnat 27 000 euros.



Réunion de concertation du 4 avril 2013

? Avez-vous eu du temps pour la concertation avec les acteurs ? N'avez-vous pas fait preuve de précipitation ?

La décision de principe a été prise par la municipalité. Après avoir informé tous les partenaires de la communauté éducative (enseignants, Education Nationale, parents d'élèves, associations, équipes d'animation de l'ALSH) nous avons organisé la concertation.

A l'issue des différentes réunions, l'accord s'est fait sur le déroulement de la journée des enfants, l'utilisation partagée des locaux par les enseignants et l'ALSH.

Il y aura école le mercredi matin.

Pour Saulzet, les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) sont répartis en trois fois une heure les lundis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 14 h 30.

Pour les écoles élémentaires et maternelles L. Michel et J. Prévert, les élèves sortiront de cours tous les jours (lundis, mardis, jeudis et vendredis) à 15 h 45. Les TAP sont répartis en quatre fois 45 minutes de 15 h 45 à 16 h 30.

La réflexion sur le contenu des animations a pu commencer, va se poursuivre et

permettra d'élaborer un premier Projet Educatif Territorial (P.E.T.) à l'automne 2013.

Le temps d'organisation était certes réduit, mais grâce à la volonté de tous, le projet a pu voir le jour.

? Êtes-vous confiants pour la rentrée de septembre 2013 ?

Confiants sans aucun doute mais aussi lucides. Tout ne sera pas parfait dès cette première rentrée et la dynamique amorcée avec l'ensemble de la communauté éducative doit se poursuivre pour évaluer et ensuite faire évoluer le P.E.T. au fil des années. Rendez vous compte que grâce à cette réforme, l'ensemble des acteurs de l'éducation de l'enfant s'est retrouvé autour de la table pour co-construire un projet. C'est une véritable « révolution », et franchement, ça valait le coup de se lancer dès cette année.

? Les parents devront-ils payer ces heures de T.A.P. ? Y aura-t-il une répercussion sur les impôts ?

Les heures de T.A.P. seront gratuites. Cependant un forfait annuel compris entre 10 et 15 euros, forfait qui bénéficiera des tarifs aidés. Sa mise en place permettra toutefois à la commune de bénéficier des aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le financement de la mise en place de la réforme est inscrit au budget 2013 et donc financé avec les impôts tels qu'ils sont en 2013. Ce projet n'affectera donc pas spécialement les impôts des années à venir.

Les familles extérieures à Romagnat et scolarisant leurs enfants dans la commune, bénéficieront des mêmes pourcentages de réduction sur leur tarif de base.

? **Aurez-vous le personnel qualifié pour assurer les temps d'activité périscolaires ?**

Nous avons déjà un service de qualité créé en début de mandat avec du personnel administratif et de terrain dirigé par les directrices de l'ALSH. Il est évident que cela ne suffira pas ; c'est pour cela que nous recruterons 5 jeunes qualifiés en contrat d'avenir en complément de quelques vacataires.

? **Les temps d'activités périscolaires sont-ils obligatoires ?**

Non, ces temps d'activités ne sont pas obligatoires et les parents pourront évidemment venir chercher leurs enfants dès la fin des temps d'enseignement.

Par contre, nous demanderons aux parents qui choisiront d'inscrire leurs enfants de s'engager sur la participation aux T.A.P. afin de faciliter la gestion des effectifs d'enfants, du personnel et de la sécurité.

? **Vous nous avez parlé de remplacer les garderies par un ALSH périscolaire avec un encadrement renforcé pour des animations et un accueil de meilleure qualité. Tout cela doit avoir un coût. Combien les familles devront elles payer ?**

Effectivement cette politique en faveur de la jeunesse a un coût actuel de **100 000 euros** par an que nous avons décidé d'investir en faveur de l'avenir.

Le plein tarif de l'ALSH périscolaire sera de un euro par séance et par enfant (1 euro de 7 h 30 à 8 h 30, 1 euro de 16 h 30 à 18 h). Conscient de la période difficile que nous traversons, nous avons décidé de modifier la grille des aides pour l'ensemble des activités péri et extrascolaires ainsi que pour la cantine (cf. tableaux suivants).

Concrètement, toutes les familles dont le quotient familial est inférieur à 700 paieront pour un repas et 2 séances d'ALSH le même prix (voire un peu moins) que ce qu'elles payaient avant pour le seul repas.

Aujourd'hui, les familles dont le quotient familial est compris entre 700 et 1 400 ne bénéficient d'aucune réduction. Désormais, elles bénéficieront d'une réduction entre 35 et 25 %, ce qui atténuera le surcoût lié à l'ALSH (de 50 à 70 centimes d'euro par jour et par enfant, pour deux séances d'ALSH).

Les familles dont le quotient familial est supérieur à 1 400 (ce qui correspond pour une famille avec deux enfants à des ressources mensuelles de l'ordre de 4 200 euros par mois) ne seront pas aidées et paieront le plein tarif.

La variation importante des tarifs en fonction du quotient familial montre l'importance, pour les familles, de fournir les documents permettant d'établir ce quotient, afin que chacun bénéficie du tarif adapté à ses revenus.



Réunion de concertation du 4 avril 2013

TROIS PROJECTIONS DE SITUATIONS RÉELLES RELEVÉES EN MARS 2013

1. une famille avec deux enfants qui a un quotient familial de 1269 (correspondant à des ressources mensuelles de l'ordre de 3 700 €)

	Mars 2013 Réduction 0%		Rentrée 2013 Réduction 25%	
12 repas	3.61	43.32	*2.71	32.52
24 garderies / ALSH	0.00	0.00	0.75	18.00
1 ALSH – mercredi	7.00	7.00	5.25	5.25
Cout global		50.32		55.77

⇒ **Sans la nouvelle grille tarifaire, le coût global serait de 74,32 €.**

2. une famille avec deux enfants qui a un quotient familial de 872 (correspondant à des ressources mensuelles de l'ordre de 2 600 €)

	Mars 2013 Réduction 0 %		Rentrée 2013 Réduction 30 %	
23 repas	3.61	83.03	*2.53	58.19
31 garderies / ALSH	0.00	0.00	0.70	21.70
Cout global		83.03		79.89

⇒ **Sans la nouvelle grille tarifaire, le coût global serait de 114.03 €.**

3. une famille avec un enfant et un quotient familial de 239 (correspondant à des ressources mensuelles de l'ordre de 625 €)

	Mars 2013 Réduction 60 %		Rentrée 2013 Réduction 75 %	
12 repas	1.44	17.28	*0.90	10.80
9 garderies / ALSH	0.00	0.00	0.25	2.25
Cout global		17.28		13.05

⇒ **Sans la nouvelle grille tarifaire, le coût global serait de 26.28 €.**

***hors réévaluation annuelle (décision au CM de juillet 2013 – environ 2%)**

Avis aux parents d'enfants nés en 2011 Rentrée 2014

L'inspection de l'Education Nationale demande tous les ans aux directeurs des écoles de fournir dès le mois de décembre une prévision d'effectif pour la rentrée suivante. Il vous est donc demandé de contacter les directeurs des écoles avant le 15 novembre 2013 pour que ces prévisions soient les plus précises possible.

Lycée Vercingétorix

Quelle est la position de la municipalité sur le projet porté par le Conseil Régional et le Rectorat de fermeture du lycée des métiers Vercingétorix ?

Avant tout, comme vous le stipulez dans votre question, le projet et la décision finale sont du ressort du Conseil Régional et du Rectorat. Ce projet s'intègre dans la refonte de la carte des formations professionnelles initiales, compétence de la région.

La municipalité, conformément à la répartition des compétences entre collectivités, n'est ni consultée ni associée pour la prise de ces décisions.

Notre position est claire : elle a été formalisée dans un vœu présenté par la majorité au conseil municipal du 13 mars 2013 et exposé directement au président du Conseil Régional. Ce vœu présenté par la majorité a été soutenu par l'opposition municipale.

Prioritairement, nous demandons que toutes les possibilités qui permettraient de ne pas fermer le lycée soient étudiées en concertation avec les personnels et les lycéens et souhaitons être informés régulièrement de l'évolution de cette réflexion.

Si malgré cela le Conseil Régional et l'État persistent dans leur décision, la municipalité insistera pour que :

- les lycéens continuent à bénéficier de toutes les formations et filières dispensées actuellement au Lycée Vercingétorix au sein de l'agglomération clermontoise ;
- le partenariat établi entre les filières et avec les entreprises, qui est une des réussites du Lycée Vercingétorix, continue à se développer ;
- les personnels poursuivent leurs missions dans des conditions identiques.

Nous suivons avec attention les évolutions de ce dossier qui concerne l'un des lycées de la commune qui fournit, avec le lycée d'Opme, un excellent travail de formation pour placer les élèves dans les meilleures conditions possibles pour trouver du travail.



Visite de la municipalité au lycée lors de la journée portes ouvertes du 23 mars 2013

Conte musical « L'habit de plumes »

DES ROMAGNATOIS AU FESTIVAL PUY-DE-MÔMES UN SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« Mesdames et Messieurs, bienvenue dans la vallée de l'ombre... »



Mardi 16 avril 2013, à 19 h, salle André Raynoird de Romagnat, premier raccord entre le chœur d'enfants et l'orchestre « vivant » : la tension monte... Et c'est parti pour deux représentations du conte musical *L'habit de plumes* devant un public enthousiaste !

Sur scène : 190 choristes, élèves (du CP au CM2) de l'école élémentaire Jacques Prévert sous la direction artistique de Véronique Tortajada, accompagnés par une quarantaine de musiciennes / musiciens de la batterie-fanfare de l'Eveil Romagnatois (qui fête cette année ses 130 ans), sous la direction de Cédric Manenc. Sans oublier Alain Kubczek, le conteur, qui a fait l'honneur de se joindre à cet événement.

Ce grand défi musical, ils l'ont relevé lors de la 19^e édition du Festival Puy-de-Mômes, organisée par la Ville de Cournon.

Un grand « bravo » pour tous ces artistes qui ont su faire vivre musicalement ce voyage imaginaire, écrit par André Ricros et mis en musique par Hubert Charbonnier, présent parmi les auditeurs. Du suspense, de la joie, des rêves sur des airs jazzy, de blues, croisés de mélodies traditionnelles auvergnates, le tout sous des applaudissements chaleureux !

Admirable aventure entre petits, grands, jeunes, moins jeunes ! Ils ont vécu ensemble une magnifique expérience, parfois mêlée de sueurs, de stress, de travail acharné, mais surtout d'émotions fortes qu'ils ont été heureux de partager avec leur public.

Un grand MERCI au Festival Puy-de-Mômes de les avoir accueilli dans leur programmation.

Félicitations aussi à toute l'équipe technique de Cournon, aux agents municipaux de Romagnat et aux enseignants.



Ce spectacle de qualité n'aurait pu être réalisé sans le soutien précieux de tous les partenaires : le Festival Puy de Mômes (Christian Habouzzi) la Confédération Française des Batteries Fanfares et la Fédération d'Auvergne (Didier Martin), la Municipalité de Romagnat et toute son équipe, le Centre Régional de Documentation Pédagogique, la DRAC, le Conseil Régional, le Conseil Général et Clermont Communauté.

Merci à tous !

« En espérant vous avoir émus... » !

Journée des écoles qui chantent 2013

« LES ECOLES CHANTENT L'IRLANDE » avec le groupe lyonnais « SHELTA » et Thierry Malmezat, percussionniste de l'Éveil Romagnatois

L'école Louise Michel et l'école Boris Vian participent cette année au projet musical « Les écoles chantent l'Irlande », organisé par Annie Berthuet, DDEN (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale), en partenariat avec Gilles Lamugnière, conseiller pédagogique en éducation musicale de l'Inspection Académique.

L'occasion pour nos jeunes Romagnatois de découvrir la culture d'un pays en chansons : histoire de marins, de pêcheurs, tradition culinaire (hum... les crêpes), clin d'œil sur l'histoire de l'Irlande (musique celtique...).

Mais aussi de la partager avec d'autres écoles et des musiciens professionnels le 17 mai 2013, date du spectacle « les écoles chantent l'Irlande ».

Le 11 avril 2013 : Rencontre et répétition

L'après-midi a débuté par un petit concert où les enfants ont pu rencontrer trois musiciens passionnés de musique traditionnelle irlandaise : John au violon, Fabien à la guitare et Guy à l'accordéon diatonique. Sans oublier Thierry, percussionniste de l'Éveil Romagnatois qui nous a fait l'honneur de se joindre à nous pour cet événement.



Les musiques aux couleurs variées, pourvues d'émotion étaient au rendez-vous, ce qui n'a pas laissé insensibles nos jeunes choristes.

Grâce à leurs arrangements originaux, mêlant tradition et modernité, ils ont par la suite accompagné les chansons des enfants, sous la direction de Véronique Tortajada (intervenant en éducation musicale).

« Il existe une île qui s'appelle Irlande, une île de pierres et de landes... »

« The water is wide, i can't get over... »

Le 17 mai 2013, salle André Raynoird

Nos jeunes artistes en herbe ont chanté leur répertoire appris en séances d'éducation musicale, au côté des élèves des écoles d'Aydat, Fouet et Aubière.

Un après-midi sous le signe de la convivialité et du partage mêlés de mélodies traditionnelles irlandaises.

Deux chorales de 200 enfants environ se sont retrouvées ce jour-là, accompagnées par John, Fabien, Guy et Thierry.



Au programme :

- quatre chants en style irlandais interprétés par le cycle 2 (CP et CE1) ;
- quatre chants en style irlandais interprétés par le cycle 3 (CE2, CM1 et CM2).

Et pour clôturer cet événement, ils ont interprété tous ensemble deux chants communs.

Merci à tous pour ce beau moment musical !

Restauration scolaire

Ça s'est passé à l'école Jacques Prévert « Des menus presque parfaits »

Jeudi 14 mars, une dizaine d'enfants de CM2 de l'école Jacques Prévert a rencontré Aline Defretin, diététicienne chez Api Restauration.

Dans un premier temps, les enfants ont parlé de la pyramide des aliments qui doivent être consommés chaque jour ainsi que leur fréquence de consommation.



Forts de ces informations, ils se sont appliqués à élaborer les menus du restaurant scolaire pour la semaine du 2 au 5 avril en veillant à respecter certains critères : équilibre alimentaire, variété et goût des enfants.

Cette rencontre s'inscrit dans un projet mis en place avec les élèves du périscolaire.

Tous les 2 mois, les enfants ont la possibilité d'échanger avec l'équipe d'animation et de faire des propositions autour des 3 temps forts de la pause méridienne : les activités manuelles, les jeux collectifs ou le sport et la restauration scolaire.

Une autre rencontre avec Aline est programmée pour les plus jeunes qui essaieront de faire aussi bien que leurs aînés.

Sécurité routière

Fin mai et début juin, les agents de la Police municipale de Romagnat se sont rendus à l'école primaire Jacques Prévert, afin de dispenser auprès des élèves de CE2 une information liée à la sécurité routière, en ciblant notamment le cheminement piétonnier.



Cette matinée s'est déroulée en deux phases :
- partie théorique en classe avec l'aide de supports ;
- partie mise en pratique sur le terrain.

Cette action sera reconduite régulièrement dans les différents établissements scolaires de la commune.

Informations municipales

État civil de la commune (du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013)

Deux fois par an, nous publions les naissances, les mariages et les décès qui concernent la population de la commune.

NAISSANCES

BERTRAND DEWAVRIN Flore	DECHAUX Amelia Louna	MICHAUD Elyah	TARDIF Gabrielle Laurence Marie
BOUDAL Elowan	DORKELD Kylian	PATERNE Farell Mike Frédéric	TRIBOUILLOY-WALLERAND Gwenn Patricia Francine
CHAMBON Louane Eloïse	GIBERT Tony Georges	PINOT Charlotte Louise	VAUCLARD Soline
DARDOUR Youssef	MESURE Sarah Soanna	RAYMOND Bastien Clément	ZITOUNI Firas Youness Jawad

MARIAGES

BELLARD Frédéric Noël Patrick	et ROY Valérie Viviane Martine	LACHAVE Bruno	et CATILLON Sandrine Nelly Estelle
BOSSE Dago Arsène	et NIE Ilande Flaure	LE CLÉACH Pierre	et ROCHA Marie-France Yvonne Simone
CHAPUT Clément Jean-Yves	et RONGEN Caroline	MERZET Christophe Guy René	et FRÉMAUX Catherine Anne Françoise Marcelle
COATMEUR Roger Emmanuel	et OSTANCIAS Geneviève Marie Pierrette		

DÉCÈS

AUBIER Marie Louise épouse ROUSSET	JOURZAC Renée épouse CUBIZOLLES
BARRET Guy Robert Louis	LASSALAS Germaine Marie Andrée épouse PETIT
BEL MONSENCH Pilar Adoracion épouse MURLA	LECLERC Henri Pierre Gérard
BILHAUT Michelle Angèle Georgette épouse DELIGNE	LELIÈVRE Gustave Louis Emile
BLANCO Eugénie Camille épouse MARTIN	LEPEYTRE Jacques
CALVO José Luis	LOULIER Yves Marcel
CEBALLOS Genevieve Mercédès épouse BELDON	MAHÉ Thais épouse GALÉA
CHABAUD Paulette Marie Antoinette épouse SASSO	MOUTON Isabelle Céline épouse ANDRÉ
CHASTEL René Arthur Pierre	NAUTON Jean-Pierre Daniel
CHOMETTE Jean	OEHLER Simone Thérèse épouse SIMONELLI
COHENDY Anne-Marie Pierrette	OUILLOU Célestine Marie épouse ODOUARD
COMBE René Antoine Henri	PALLUT Alphonsine Françoise épouse MONTEL
CONNOIS Jocelyn Louis	PITOT Mickaël Georges Norbert
COURNOL Gabriel Marie Antonin	POMARAT Jean-Pierre
DEFORTERY Madeleine épouse TIXIER	PRAT Noël Louis Lucien
DEMANÈCHE André Pierre	RODDIER Guy Jean Adrien
DUPUY Patrice	SAVEY Cédric
FEYFEUX Marguerite Jeanne épouse DALBIGNAT	THIALLIER Raymond Jean-Baptiste
FLEURY Daniel Jacques	TIXIER Jean-Pierre Mari
FRADETAL Elisabeth Thérèse épouse ANDRÉ	TUREK Jeanne épouse GIRAUD
GARBE Raymonde Simone Georgina épouse GRAVIÈRE	ZINE EDDINE Jénna
GUTIERREZ Felisa épouse MATEOS	

L'Espace Public Numérique (EPN) vous attend au Centre Social de Romagnat

L'espace public numérique de Romagnat développé dans le cadre du projet *Rom@NTIC's* a accueilli depuis son inauguration, en septembre 2011, plus d'une centaine de stagiaires venus se former aux techniques numériques, à l'informatique et à l'Internet. Situé au premier étage du Centre Social - 3 rue des Fours à Chaux - l'Espace Public Numérique (EPN) dispose de deux salles équipées chacune de six ordinateurs ainsi que de tablettes tactiles à disposition des stagiaires.



Grâce à une dizaine d'animateurs, l'EPN de Romagnat peut offrir une large palette de services :

- **libre accès** aux ordinateurs, sur de larges plages horaires ;
- **ateliers**, en présence d'animateurs, permettant de répondre aux questions des stagiaires ;
- stages **d'initiation à l'informatique** à raison de 2 heures hebdomadaires ;
- modules de **perfectionnement** à l'informatique sur des thèmes spécifiques ;
- initiation aux **techniques numériques** (photos, vidéo) ;
- maîtrise des outils de l'Internet (courrier, web...) ;
- découverte des **tablettes tactiles** et de leurs nombreuses applications ;
- ...

Toutes ces activités se poursuivront à la rentrée prochaine, avec en plus un temps d'échange autour des applications pour tablettes et smartphones tournant sous Android.

Quelle que soit l'activité de l'Espace Public Numérique qui vous intéresse, ne manquez pas de vous manifester. Vous pouvez :

- contacter le centre social au 04 73 62 63 00 ;
- passer rencontrer les animateurs aux heures d'ouverture au 3 rue des Fours à Chaux ;
- laisser un message sur le site web www.epnromagnat.jimdo.com ;
- envoyer un courriel à l'adresse suivante epn.romagnat@gmail.com.

À bientôt à l'EPN de Romagnat pour de nouvelles aventures numériques !

Du nouveau à l'Espace Public Numérique : SUS à la VIDÉO !

Dans le cadre du budget alloué à **Rom@NTIC's**, la municipalité vient, conjointement avec le C.C.A.S., d'acquérir du matériel vidéo de qualité (caméra HD semi-professionnelle, banc de montage dédié).

Basé à l'Espace Public Numérique, ce matériel a vocation à servir de support de communication et d'animation à l'ensemble des associations de la commune.

Cette acquisition est également propre à élargir le champ des activités de l'EPN à la réalisation de vidéos numériques locales et de reportages associatifs.

Ce matériel donnera également l'occasion d'étendre cet usage vers les écoles, le Centre Social, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergements (ALSH), tous déjà dotés d'initiatives ou de projets en la matière.



Les associations ou les personnes souhaitant partager leurs compétences vidéo intéressées pour rejoindre ce groupe technique vidéo (tournage, montage) en cours de constitution sont invitées à se faire connaître dès maintenant auprès de l'Espace Public Numérique.

L'alliance de la passion et des compétences est propre à déboucher sur la réalisation des meilleurs reportages dans le cadre associatif.

Rom@NTIC's lance un concours ouvert aux associations

Règlement du concours

- ✓ **Objet du concours** : réalisation d'une vidéo ou d'un diaporama
- ✓ **Sujet imposé** : « **Le bénévolat : la clé de mon association** »
- ✓ **Durée imposée de la réalisation** : 4 minutes montées minimum – 6 minutes montées maximum.
- ✓ **Présentation imposée** en boucle de la réalisation le jour du Forum des associations (14 septembre 2013)
- ✓ **Prix sous forme de dotation d'une subvention Rom@NTIC's** à six associations lauréates :
 - pour les vidéos **450 € au 1^{er} - 300 € au 2^e - 150 € au 3^e**
 - pour les diaporamas **300 € au 1^{er} - 200 € au 2^e - 100 € au 3^e**
- ✓ Avec leur réalisation, les lauréats déposeront les éventuels droits de diffusion à l'image, pour en permettre la diffusion sur le site municipal (formulaires de renonciation disponibles)
- ✓ **Membres du jury** : Commission extra-municipale **Rom@NTIC's (3)**, Comité des fêtes **(2)**, association AVIA **(1)**, Comité Départemental Olympique et Sportif **(1)**, Direction Départementale à la Vie Associative **(1)**, l'Espace Public Numérique de Romagnat **(1)**
- ✓ **Critères d'évaluation du jury** :
 - durée de la vidéo ou du diaporama ;
 - originalité de la présentation ;
 - pertinence des interviews et du reportage par rapport au sujet imposé ;
 - promotion du bénévolat et des bénévoles ;
 - nombre de séquences de la vidéo ou du diaporama ;
 - qualité technique (mixages, animations...).

Lieu de dépôt Espace Public Numérique de Romagnat
Date limite du dépôt jeudi 12 septembre 2013, à 20 h
Renseignements benevolat@ville-romagnat.fr

Informations municipales

<http://www.auvergne-mobilite.fr>



Un site unique pour calculer son itinéraire en transports en commun en Auvergne.

Sous l'impulsion de la Région Auvergne, les 13 Autorités Organisatrices des Transports (AOT) auvergnates ont choisi de mettre en œuvre un site unique Auvergne-mobilite.fr permettant à chaque usager de rechercher et calculer son itinéraire en transports en commun en quelques clics, tant depuis son ordinateur que depuis une version spécifique sur téléphone mobile.

En quelques clics, les usagers peuvent obtenir toutes les informations pour organiser facilement leurs déplacements en Auvergne, en utilisant une

chaîne continue de transports collectifs (TER, cars départementaux, tramway, bus urbains, ...).

Un **calculateur d'itinéraire « porte à porte »** leur indique les meilleures combinaisons entre les différents moyens de transports pour se rendre d'un point A à un point B.

Le site **Auvergne-mobilite.fr** regroupe également l'ensemble des informations sur tous les réseaux (plans, tarifs, coordonnées des guichets...) permettant d'offrir une information complète aux usagers. Le site indique aussi les perturbations prévisibles sur l'ensemble des réseaux.

<http://www.auvergne-mobilite.fr>

Nouvelles consignes de tri des déchets

clermontcommunauté
.environnement

NOUVEAU :
... les pots et barquettes se recyclent aussi !

TRI DES DÉCHETS
poubelle jaune

LES JOURNAUX, PAPIERS ET CARTONS

LES BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE AVEC LEUR BOUCHON

LES BOÎTES MÉTALLIQUES

✓ POTS EN PLASTIQUE

✓ BARQUETTES EN PLASTIQUE

✓ EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE

✓ BOÎTES EN PLASTIQUE

✗ PAS DE SAC ET FILM PLASTIQUE

LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE BIEN VIDÉS.
Consignes applicables sur le territoire de Clermont Communauté

04 63 669 669 - environnement@agglo-clermont.fr
www.clermontcommunaute.net

CLERMONT
COMMUNAUTÉ

Informations municipales

Les défibrillateurs, où sont-ils ?

Le dernier défibrillateur automatisé externe (D.A.E.) acquis par la commune a été installé sur le mur de la salle Boris VIAN à Saulzet-le-Chaud. Il vient rejoindre les six déjà en place à Romagnat.

En cas d'arrêt cardiaque, ces défibrillateurs vont permettre de tenter de rétablir l'activité normale du cœur en délivrant un choc électrique. Une fois placé sur le corps de la victime, le défibrillateur va analyser de façon automatique l'activité du cœur de la personne. Il décidera également si cela s'avère nécessaire de délivrer le choc.

Dans cette configuration, chaque citoyen est en mesure d'utiliser le matériel. C'est pourquoi, les D.A.E. ont été mis en place dans des lieux publics et stratégiques de la commune.

Confrontés à ce type d'accident, les Romagnatois pourront intervenir au plus vite pour sauver la victime.

Ils devront alors appliquer les trois gestes essentiels :

Appeler le 15, masser et défibriller.

La réactivité des témoins est un facteur de survie déterminant pour la victime : une minute gagnée c'est 10 % de chances de survie en plus.

Des formations aux gestes de premiers secours animées par les pompiers sont prévues, elles seront annoncées par voie de presse et sur les panneaux d'affichages.



Informations municipales

Salle des fêtes et école Boris VIAN

A l'invitation de la municipalité a eu lieu le 11 avril 2013 l'inauguration, après travaux de rénovation de la salle des fêtes et de l'école Boris Vian à Saulzet-le-Chaud, en présence des riverains, parents, élus, directeurs des écoles et présidents d'associations romagnatois.



Ce bâtiment a été en grande partie détruit par les flammes en mars 2010. Ce sinistre a occasionné une gêne importante pour les utilisateurs habituels ou occasionnels de cette salle en raison de sa forte fréquentation. En effet, ce bâtiment était à la fois utilisé par des associations locales et des particuliers pour l'organisation de manifestations, mais également par l'école pour des activités diverses (éducation musicale, motricité, espace de repos pour les plus petits...).

Le projet de reconstruction a fait l'objet d'une concertation entre les élus et les usagers pour déterminer les différents besoins sous forme de réunion participative en juin 2010 et d'une réunion de quartier en octobre 2010. À l'issue des travaux en commissions municipales urbanisme et animation urbaine, la municipalité a décidé de remettre en état ce bâtiment par sa reprise quasi intégrale.

Pendant ce temps de réflexion et d'attente, l'installation d'un mobil home, financée en partie par l'assurance, a permis de poursuivre une partie des activités scolaires.

La municipalité a souhaité améliorer l'ancien équipement, en intégrant naturellement les nouvelles normes (d'accessibilité, de sécurité...), mais aussi en faisant des investissements pour un meilleur confort des usagers et des riverains.

Ces aménagements supplémentaires sont venus améliorer l'organisation et le confort de cette salle. Ils concernent le coin cuisine, agrandi, la création de nouveaux espaces tels qu'un local

de rangement pour stocker le matériel utile aux enseignants, un local fumeur, ouvert par le toit sur l'extérieur, un local de rangement pour le mobilier (tables et chaises).

Un effort particulier a été porté afin de limiter les nuisances sonores auprès du voisinage : isolation phonique, climatisation qui permet de tenir les fenêtres fermées, coupure de l'alimentation de la sonorisation si les portes restent trop longtemps ouvertes, etc.

La reconstruction a commencé le 12 mars 2012, la réception du bâtiment a eu lieu en octobre 2012.

Le coût total de cette rénovation s'élève à 370 755,96 € :

96 834,73 € pour la commune,
185 242,23 € pour l'assurance,
88 679,00 € pour l'État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Les écoliers et les enseignants ont participé au choix du nom qui a été retenu pour cette structure. Ils ont fait un réel travail de recherche pour proposer une liste de personnalités.



Ces propositions ont été soumises aux élus qui ont arrêté leur choix sur **Boris VIAN**, un homme aux multiples facettes : ingénieur, écrivain français, parolier, chanteur et musicien de jazz (trompettiste), mais également scénariste, acteur et peintre, né le 10 mars 1920 à Paris et décédé le 23 juin 1959.

Lors de l'inauguration, cette biographie a été présentée par les élèves qui ont mimé ces multiples activités et ont ensuite « joué » une chanson de l'artiste, « la complainte du progrès ».

Police municipale

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LE PARC DE TOCQUEVILLE (Arrêté du 19 avril 2013)

La circulation de tout véhicule à moteur est interdite dans le parc de Tocqueville, sauf véhicules de secours et de services.

Les parents et les accompagnateurs assurent sous leur responsabilité la surveillance des enfants qui fréquentent le parc.

Les chiens ou autres animaux sont autorisés dans les allées ou les aires de liberté sous réserve de sécurité et d'hygiène.

Les chiens doivent être tenus en laisse (2 mètres maximum).

Les déjections canines doivent être ramassées par le maître.

Toute consommation de boissons alcoolisées et/ou de stupéfiants est formellement interdite dans et aux abords des espaces verts de la commune.

L'utilisation de vélos est possible sur les allées signalées si elle ne porte pas atteinte à la sécurité du public et en roulant au pas.

L'usage des patins à roulettes skateboards et rollers est autorisé dans les mêmes conditions.

Il est interdit d'abandonner, déposer, ou jeter en dehors des corbeilles prévues à cet effet, des papiers, bouteilles, ordures de toute nature.

Il est interdit de détruire, couper, arracher, enlever, cueillir des fleurs ou arbustes ainsi que tous autres végétaux.

Il est interdit d'utiliser à mauvais escient, de salir ou dégrader le mobilier mis à la disposition du public.

Les infractions seront constatées par procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

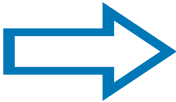
RAPPEL :

Depuis le 1^{er} janvier 2013

STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE :

Parking du 8 mai, avenue Gergovia,

côté impair, entre rues J. Moulin et M. Foch

 **durée limitée avec contrôle par disque
du lundi au samedi**

de 8 h 00 à 19 h 00 sauf jours fériés

durée de stationnement maxi : 2 heures

N'oubliez pas d'apposer votre disque bleu « européen »



Projet de fermeture du lycée Vercingétorix de Romagnat

Le 14 février dernier, a été annoncé le projet de fermeture de cet établissement pour la rentrée 2014 avec des motifs pour le moins ambigus, largement commentés dans les médias par M. Souchon, Président de Région.

Les arguments évoqués font bondir celles et ceux qui connaissent cet établissement, que ce soit l'état des locaux, la qualité des formations dispensées, la spécificité de certaines formations parfois uniques dans l'académie, la qualité des personnels ainsi que les résultats obtenus lors des examens. Sans oublier la section **ULIS** (**Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire**) qui accueille depuis 2002 une douzaine de Jeunes en situation de handicap, porteurs de troubles des fonctions cognitives et de troubles associés, et qui bénéficient de toutes les sections existantes.

La Région invoque le très mauvais état du lycée Vercingétorix construit en 1979 et estime que ce serait un gaspillage d'argent public que d'engager une très lourde rénovation évaluée à plus de 20 millions d'€ HT.

Lors du Conseil d'Administration du 3 avril dernier, les représentants de la Région nous annoncent un chiffre de 16 683 000 € TTC. Et comme si la cacophonie n'était pas à son comble, la Région va rémunérer un économiste de la construction pour faire encore un chiffrage... Du grand n'importe quoi !

Il faut savoir que les enseignants, sur base des devis de réparations prévues et restées sans suite depuis 2011 précisent que le montant nécessaire est de l'ordre de 2,5 millions d'€ HT.

Différentes collectivités ont voté **des motions CONTRE ce projet de fermeture** :

- 12 mars : Le Conseil Régional, à l'exception du groupe socialiste et de l'abstention des groupes Europe Ecologie et Front de Gauche (qui depuis, s'opposent à ce projet).
- 13 mars : Le Conseil Municipal de Romagnat à l'unanimité
- 22 mars : Le Conseil de Clermont Communauté à la quasi-unanimité : s'en suivra un courrier du Président de Région se disant « *surpris que cette assemblée puisse prendre position sur une compétence qui relève d'une autre collectivité* » !

C'est la première fois depuis que nous siégeons au Conseil Municipal que nous abordons un sujet qui n'est pas directement de la responsabilité de la commune.

Mais face à ce projet inacceptable qui, s'il devait aboutir, pénaliserait la formation de nos jeunes, c'est de notre devoir que de dénoncer cette incohérence.

La décision finale devrait être prise par les élus du Conseil Régional lors d'une réunion qui aura lieu courant juin 2013.

Vous voulez soutenir les différentes actions menées pour le maintien de cet établissement : signez la pétition sur le site : change.org

Jacques **SCHNEIDER**, Marie-Jeanne **GILBERT**, Martine **ARNAL**,
Frédéric **SIEGRIST**, Marie-Hélène **DAUPLAT**, Laurent **BRUNMUROL**

DES GROUPES POLITIQUES

Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

« Des paroles et des actes » : petit abécédaire romagnatois

A venir	en septembre, 7 emplois d'avenir signés à Romagnat par la municipalité, pour 3 ans ;
B énévolat	des actions transversales initiées en direction des bénévoles romagnatois de tous types ; le 14 septembre, le Forum des associations de Romagnat vous parlera bénévoles et bénévolat ;
C hômage	en juin, 4 demi-journées de stage organisées à l'Espace Public Numérique de Romagnat pour aider les demandeurs d'emploi dans leur recherche sur Internet (Rens. 04 73 62 79 79) ;
D épendance	en été, début de construction de la structure Alzheimer de l'EHPAD de Romagnat ;
E conomie(s)	depuis janvier, extinction de l'éclairage nocturne de Romagnat ; audits énergétiques des bâtiments communaux et premiers travaux selon préconisations ;
E ducation nationale	en 2013, 6 000 postes créés en France, 31 dans l'académie ; à Romagnat pour le maintien des postes : nouvelle carte scolaire ; augmentation de la dotation par élève depuis 2009 ;
E galité	pour tous devant le mariage : loi votée en avril, en France donc à Romagnat ;
H abitat	dans les programmes de construction de 2013 et 2014 : 100 logements sociaux supplémentaires à suivre à Romagnat ;
I nvestissements	en 2012 et 2013 : terrains de sport, cœur de ville ; à suivre : restaurant de la Maison des Compagnons ; voirie et patrimoine communal (1 million €/an) à Romagnat ;
J eunesse	priorité régionale et nationale ; à Romagnat : création service Jeunesse, ALSH municipalisée ; en septembre : espace ludique en accès libre au stade, multiplication par 3 des jeux du parc ;
L ycée V ercingétorix	garder le LP de Romagnat : l'objectif de tous les Romagnatois et la position unanime du Conseil municipal le 13 mars 2013, même si la décision est de la compétence de la Région ;
N umérique	en 2012 : 25000 € ; en 2013 : 25000 € ; répartis sur les trois écoles de Romagnat ;
Q uartiers	2 visites/réunions par an pour chacun des 12 quartiers de Romagnat ;
R ythmes scolaires	dès septembre 2013 à Romagnat , pour une meilleure répartition hebdomadaire du temps scolaire des enfants ;
S écurité	acquisition de 3 cinémomètres/radar pour contrôle des vitesses de circulation à Romagnat ;
S olidarité	14 aides au permis de conduire accordées par le C.C.A.S. à des Romagnatois ;
S ubventions	en 2013 : maintenues au même niveau pour les associations de Romagnat ;
T héâtre, etc.	4 ^e saison culturelle de Romagnat pour un public toujours plus nombreux ;
V ieillir	renforcement et structuration en cours d'un réseau de bénévoles à domicile auprès des personnes âgées de Romagnat , dès septembre ;
ZAC multisites	créée au Conseil municipal d'avril : programme de 200 logements à Romagnat après 2015 ;
Z one bleue	pour favoriser l'accès aux commerces. Romagnatois : n'oubliez pas votre disque bleu !

A l'heure où la crise rend plus difficile encore la vie des plus défavorisés, seuls les actes posés comptent pour faciliter le quotidien ou préparer la construction d'un avenir plus juste, tant à l'échelle de notre commune que du pays tout entier.

Paul SUTEAU

Président du groupe majoritaire

*« **Romagnat avec vous** »*

La Commune de ROMAGNAT a organisé en janvier dernier une série de rencontres culturelles sur le thème du Cirque en employant la dénomination « CIRQUES D'HIVER ». Monsieur Joseph dit Sampion BOUGLIONE propriétaire de la marque française et communautaire CIRQUE D'HIVER déposée à l'INPI le 21 novembre 2003 et à l'OHMI le 25 novembre 2003, et la SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE SPECTACLES DES FRÈRES BOUGLIONE qui exploite régulièrement cette marque au CIRQUE D'HIVER DE PARIS de réputation mondiale ont fait savoir que l'utilisation de cette dénomination était contrefaisante.

La Commune, conscience prise des droits de Monsieur Sampion BOUGLIONE et de la SESFB, a aussitôt cessé toute utilisation de cette marque dont elle ne fera plus aucun usage à l'avenir.

Spectacles vivants

Concert

Scène en plein air et repas champêtre

La Maison Quitientchaud

Samedi 29 juin à 21 h



© Norène MONTAGNE

...C'est une maison qui chante avec un humour bienveillant, la poésie discrète ou tapageuse des gens de tous les jours.

Une maison qui ouvre grand sa porte aux brises venues de tous les rivages musicaux. Accordéon, guitare et chant, basse, batterie : tous les ingrédients pour faire monter la sauce, tantôt swing tantôt rock.

Dans cette maison, la bonne humeur n'est pas un bandeau pour se voiler les yeux, et oublier que sur le monde le ciel n'est pas toujours bleu.

Un répertoire qui s'enrichit de mélodies profondes et personnelles qui font frissonner les oreilles avides de sons inédits. A la moindre occasion La Maison Quitientchaud emprunte les chemins de traverse, invente des contrepoints nouveaux servis sur un plateau par des voix et des arrangements plus amples. En toute circonstance le sourire est de rigueur car ces 4 garnements n'oublient jamais de nous rappeler que le soleil brille même au dessus des nuages... Et que c'est ça qui tient chaud !

Alors laissez la porte ouverte, que tout le monde puisse entrer...

RDV à partir de 19 h 30 pour un repas champêtre : chacun amène un plat sucré ou salé pour un moment convivial à partager. La Mairie offre les boissons. En cas de mauvais temps le spectacle sera reporté.

Genre : Chanson moderne et décalée

Lieu : Parc de la Mairie

Tarifs : 9 € (plein) - 5 € (réduit)

Public : Tout public

Durée : 1 h 30

Réservations : ☎ 04 73 62 79 51

Renseignements : ☎ 04 73 62 79 89



La saison culturelle de la ville de Romagnat bénéficie de l'aide du Conseil Général du Puy-de-Dôme.

Médiathèque communautaire Arsène Boulay

Cela s'est passé à la Médiathèque et merci, vous étiez présents !

- Exposition *Les livres c'est bon pour les bébés* ;
- Animation *Raconte-tapis* ;
- Contes du printemps de Marine Magrini ;
- Vote pour le prix Chronos 2013 ;
- Prix des Bébés-lecteurs 2013.



Présentation des livres pour le prix des Bébés-lecteurs

Lauréat du Prix des Bébés-lecteurs



© Éd. Thierry Magnier

Résumé : Bébé Chouette dort tranquillement à côté de sa mère dans un nid haut perché quand soudain il bascule hors du nid. Il se retrouve tout en bas, sur le sol, seul et perdu. Mais où est passée sa maman ? Heureusement, un écureuil plein d'entrain (mais pas très malin) se propose de l'aider à la retrouver. Mais des mamans très grandes avec de grands yeux, ça court la forêt en fait... Alors qu'un album, avec un graphisme aussi original et joyeux, une histoire aussi parfaite pour les tout petits et un humour aussi percutant pour tout le monde, ça, c'est vraiment rare...!

Contacts :

bibliotheque.romagnat@agglo-clermont.fr

bilbiotheque.aubiere@agglo-clermont.fr

Romagnat : 04 73 98 36 38

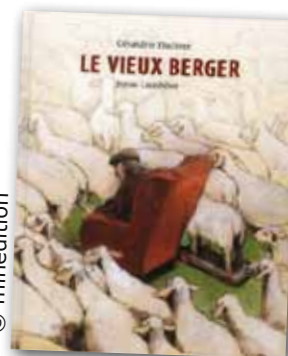
Aubière : 04 73 98 36 36

Programme des Médiathèques communautaires distribué gratuitement et en ligne sur www.bibliotheques-clermontcommunaute.net



Journée de vote pour le prix Chronos

Lauréat du Prix Chronos de Romagnat



© minédition

Résumé : À chaque fois que Théo rend visite à son grand-père, à la maison de retraite, il est effrayé par un pensionnaire mutique et taciturne. Un jour, son grand-père lui explique que ce vieux monsieur n'est pas si méchant, mais plutôt triste d'être séparé de ses moutons, lui qui était berger. Théo décide alors de lui amener son gros mouton en peluche. Cet amour des moutons va créer une complicité entre Théo et le vieux berger et aboutir à un projet qui réjouira tous les résidents de la maison de retraite.



Exposition *Les livres c'est bon pour les bébés*

Refuge LPO du Parc de Tocqueville



Le Rougequeue à front blanc est un petit passereau, appelé également rossignol des murailles. Il arbore un magnifique plumage. Le mâle a le dos gris ardoise, la poitrine rouge orangée, un masque noir, une tache frontale blanche et une queue rousse. Cet oiseau migrateur a été aperçu le 20 avril dans le parc de Tocqueville.

Cavernicole, le rougequeue à front blanc construit son nid de préférence dans un trou d'arbre, dans un vieux mur mais peut aussi se reproduire dans un nichoir installé dans votre jardin.

Il bénéficie d'une protection totale depuis l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 relatif aux oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire français.

Fiche technique Rougequeue à front blanc



Genre : Phoenicurus
Ordre : Passériformes
Famille : Muscicapidae
Espèce : phoenicurus

© LPO Auvergne

Pour mieux le connaître, il est possible de consulter l'atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne à la médiathèque : « le Rougequeue à front blanc » par Alex Clamens.

Quelques données ornithologiques

20 espèces ont été comptabilisées depuis le 20 avril :

Chardonneret élégant, étourneau sansonnet, faucon crécerelle, fauvette à tête noire, gobe-mouches noir, grimpereau des jardins, martinet noir, mésange bleue, mésange charbonnière, moineau domestique, pic

épeiche, pic vert, pigeon ramier, pinson des arbres, rougequeue à front blanc, rougequeue noir, sittelle torchepot, serin cini, tourterelle turque, verdier d'Europe.

Zone Natura 2000

Le réseau européen d'espaces naturels gérés durablement continue son développement. A Romagnat, sa mise en œuvre se traduit par le soutien du pâturage sur le puy de Chomontel. Grâce à une mobilisation collective privée et publique, le puy a retrouvé un usage socio-économique compatible avec un haut niveau de biodiversité.

Le pâturage pour des chevaux trouve progressivement sa place dans un contexte périurbain où il n'est pas toujours facile de concilier tous les usages comme en témoignent les clôtures vandalisées en 2012, et qui ont été refaites au printemps 2013.

Pour en savoir plus sur Natura 2000 :
<http://coteauxpaysdescouzes.n2000.fr>



Entretien d'un espace semi-ouvert diversifié
au puy de Chomontel, © CEN Auvergne

Commémoration officielle du 19 mars 1962



La date du 19 Mars, date du cessez-le-feu en Algérie, a été reconnue par la loi du 6 décembre 2012, Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie, et des

combattants Kader Arif, et de l'Ordre du jour du général Ailleret du 19 Mars 1962.

Revenus en mairie, M. Farret a décoré MM. Marc Berne et Guy Soustre de la croix du combattant, MM. Roger Gamez et Guy Soulier de la Médaille de reconnaissance de la Nation Afrique du Nord, et M. Jacky Cablat de la médaille commémorative Algérie.

combats en Tunisie et au Maroc.



**Récipiendaires (de gauche à droite) :
MM. Jacky CABLAT, Guy SOULIER, Roger GAMEZ, Guy SOUSTRE et Marc BERNE**

Une forte délégation du comité, avec les 2 drapeaux, s'est rendue à Clermont-Ferrand à 10 h pour participer à la messe souvenir à la Cathédrale, et à la cérémonie officielle départementale au Mémorial AFN, square du 19 Mars 1962, place d'Espagne à Clermont-Fd.

A Romagnat, la municipalité a organisé cette cérémonie du souvenir avec le concours de l'Eveil Romagnatois. Un long défilé s'est formé devant la mairie avec à sa tête, les gerbes (FNACA et Municipalité), suivies des drapeaux, des musiciens de l'Eveil, de la délégation de sapeurs-pompiers avec le chef de centre Bernard Lefaire, de la gendarmerie représentée par le Major Roux, de François Farret, maire, avec les membres du Conseil Municipal, des anciens combattants et de la population.

Au Monument aux Morts, où sont gravés les noms de René Douce et Bernard Mercier « morts pour la France en A.F.N. » ; dépôt de gerbes, et lecture de la déclaration du ministre des anciens

Dans leur allocution Paul Jayon, président local de la FNACA, et François Farret, précisèrent le bien-fondé de cette officialisation concrétisant une vérité historique, sans oublier de déplorer toutes les victimes innocentes suite aux débordements dramatiques du conflit algérien.

En clôture du vin d'honneur, Paul Jayon remet la médaille du 50^e Anniversaire à François Farret.



Les enfants des Cheminots



Médical Infantile de Romagnat.

Cette année encore, ils ont satisfait tous les jeunes fans de leur présence. Sourires, humour, tapes amicales dans le dos, anecdotes, cadeaux... étaient au rendez-vous.

Pas une année ne se passe sans que les joueurs de l'**ASM Rugby** montrent le bout de leur nez, ici, rien que pour les jeunes du **Centre**



De belles photos souvenirs pour certains, des autographes et petits mots pour d'autres. Chacun est reparti avec le sourire, satisfait et heureux de cette rencontre.

S'en est suivi un repas au stade Marcel Michelin avec les joueurs pour un groupe et pour les plus jeunes un spectacle au Zénith.

Merci à eux, encore un essai marqué !

Les jeunes en veulent encore, alors à bientôt les gars !!!



ASSOCIATION LES ENFANTS DES CHEMINOTS

ŒUVRE DE PROTECTION SANITAIRE DE L'ENFANCE

Fondée le 30 mai 1906 - Reconnue d'utilité publique par décret du 23 décembre 1920

3 Rue de la Prugne - 63540 ROMAGNAT

Tél : 04 73 61 15 49

✉ aec@aliceadsl.fr

ASR Athlétisme

Décor inédit pour la Romagnatoise 2013



Départ de la Romagnatoise



Le 21 avril, sous un ciel voilé, a eu lieu la Romagnatoise avec pour cette édition un nouveau lieu de départ et d'arrivée. 130 coureurs ont pris le départ dans la cour de la mairie pour ensuite réaliser une ou deux boucles (pour les plus courageux) sur les sentiers de la commune et terminer leur effort dans le parc de Tocqueville fraîchement réaménagé.

Belles victoires des féminines Giselle CAMILLERI et Aurélie COMPTE qui se classent toutes les deux à la première et deuxième place du 10 km.

Un printemps porteur de résultats

Les athlètes romagnatois ont encore illuminé les podiums de leurs couleurs jaune et noir. Florian GERBE, jeune espoir en pleine progression, réalise un excellent chrono aux 10 km des Vergnes.

Giselle CAMILLERI, Cyril MERLE, Franck COLOMB, Aurélie COMPTE, David GUILCHER et Arnaud BASSET ont encore fait parler d'eux en réalisant de belles performances sur les courses régionales. Soulignons les excellents résultats de Giselle et David aux 15 km du Puy-en-Velay. Giselle se classant première française et David parmi le top 15 masculin.

De leur côté les vétérans, sur de plus longues distances, ont su tirer leur épingle du jeu. Présents sur des marathons européens Isabelle GENESTAS, Bernard GARCIA, Eric CHEVALIER, Patricia RAMADE, Jean Paul HEBRARD, Jean Fernand CARDOSO, Philippe COMPTE ou aux championnats de France de 100 km à Belvès pour Laurent COHADE, ils ont réalisé de bons résultats, récompensés de leurs heures d'entraînement !



Une équipe de vétérans aux nocturnes de Courcouronnes : Manuel VIDAL, David PERRIER, Patrick SOUCHAUD et Christian BERNARD

Tous les résultats et les informations sur le site Internet :

www.asromagnat.athle.com

Amicale des sapeurs-pompiers



Lamicale des sapeurs-pompiers de Romagnat organise un bal avec l'orchestre Miami **le 5 octobre 2013 à la salle André Raynoird** au profit de l'association Clair de Lune. Entrée sur invitation et tombola en cours de soirée.



Comité de Jumelage

Visite d'une délégation romagnatoise à LICCIANA NARDI



GUIBERT et Anny CHAUVÉ se sont rendus à LICCIANA NARDI.

L'objectif était de reprendre contact avec le nouveau Maire, son équipe, ainsi qu'avec les nouveaux membres du Comité de Jumelage récemment désignés pour redynamiser les échanges entre nos deux communes.

Après l'accueil par le Maire, le Conseil municipal ainsi que des représentants du comité de jumelage italien et les discours de bienvenue, une collation a été offerte au château de TERRAROSSA où se mettaient en place les stands pour l'OLEA LUNAE 2013 (fête de l'huile d'olive) prévue le week-end. Puis les Romagnatois ont été pris en charge par leurs hôtes pour le repas du soir et l'hébergement.



Du 5 au 7 avril, François FARRET, Maire, François RITROVATO, adjoint, Alain JAMMES, président du Comité de Jumelage, accompagnés d'Andrée HUGOND, Nicole LECLERC, Béatrice

Le samedi, rendez-vous à 9 h pour une visite de La SPEZIA et de LERICI suivi du repas de midi au restaurant scolaire de l'école élémentaire de TERRAROSSA où une nouvelle rencontre était prévue entre les élus et les membres des comités de jumelage.

Les responsables des deux communes se sont engagés à tout faire pour redynamiser les actions des deux comités en se donnant comme challenge «une rencontre annuelle» une fois à LICCIANA et l'année suivante à ROMAGNAT. De plus, le président du comité italien prévoit de désigner un vice-président tourné vers la jeunesse.

Alain JAMMES, a également fait part des travaux de recherche d'un deuxième jumelage auquel LICCIANA NARDI pourrait être associée.

A également été évoqué le voyage d'une équipe de footballeurs de « FOOT LOISIRS » pour disputer, le samedi 4 mai, un match amical contre des joueurs italiens.

Une invitation a été lancée pour les « Journées Internationales des Comités de Jumelage » à CLERMONT-FERRAND et COURNON D'AUVERGNE les 10 et 11 mai 2013. Le comité de Romagnat a proposé de poursuivre cette manifestation par une journée champêtre le dimanche 12 mai.

Après avoir participé à l'ouverture du salon avec une troupe folklorique de lanceurs de drapeaux, visite de PORTO VENERE. Sous un temps clément, flânerie dans les ruelles avant de gravir les escaliers de l'église et de contempler l'un des plus beaux panoramas de Toscane.

Un sympathique repas suivi de l'échange de cadeaux a clôturé la manifestation. Après une nouvelle nuit chez l'habitant, départ dimanche après les achats locaux. Arrivée à Romagnat à 19 h 30.



Prochain bulletin municipal

La date limite de remise des articles pour le bulletin n° 84 de septembre est le 16 août 2013 (pour une distribution prévue en semaine 38, du 16 au 20 septembre). Le service communication rappelle que les articles et photos doivent lui parvenir séparément, sans mise en page.

Des Insignes de Chevalier bien mérités !

Samedi 9 mars 2013, c'est salle André Raynoird qu'Andrée HUGOND, notre vice-présidente, a reçu des mains de Jean MALACAN l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Elle était très entourée de sa famille, des élus dont M. Jean-Paul BACQUET député, Mme Laurence MIOCHE-JACQUESSON, Conseillère Générale, M. François FARRET, Maire, accompagné d'élus, mais aussi de ses amis et de beaucoup de représentants d'associations. Était excusé M. Alain NERI Sénateur.

Andrée a toujours fait preuve de solidarité, de civisme, d'entraide. Aussi, c'est un historique peu commun menant à cette distinction Nationale qu'a retracé Jean MALACAN, lui-même Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Depuis plus de vingt ans, elle a su, avec beaucoup de panache, concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. Elle s'est beaucoup investie et s'investit toujours au mieux-être de ses concitoyens et pour cela elle œuvre sans compter vis-à-vis de la collectivité, du secteur scolaire et de la jeunesse ainsi qu'à l'égard des défavorisés.

La récipiendaire, très émue, a remercié chaleureusement la nombreuse assistance tout en partageant avec elle cette distinction.



Puis elle a convié chacun à partager le verre de l'amitié.

Félicitations et chapeau bas !

Réunion décentralisée du CA du Comité Départemental 63 des Jumelages



C'est lundi 29 avril à 17 h salle des Banquets à Romagnat que se tenait le troisième et dernier CA décentralisé du Comité Départemental 63 des Jumelages. S'adressant aux responsables des divers Comités de notre département. Ainsi, Monique FERRIER présidente de l'Association

des Comités de Jumelages du Puy-de-Dôme, accompagnée de Guy MARTIGNY, vice-président, et de Bernard CHATAIN, secrétaire, ont finalisé auprès de responsables des divers comités, les préparatifs des journées européennes qui se sont tenues le 10 mai sur la place de Jaude à Clermont-Ferrand et le 11 au plan d'eau de Cournon d'Auvergne.

Pour joindre le Comité de Jumelage de Romagnat :

**COMITÉ DE JUMELAGE
CARREFOUR DES ÉCHANGES
5 RUE DU MARÉCHAL FOCH
63540 ROMAGNAT
Tél. : 04 73 62 08 24**

Ou en consultant notre site Internet :

<http://www.jumelageromagnat.com>

Foot Loisirs

DU NEUF POUR LES ANCIENS



L association Foot Loisirs de Romagnat s'est vue remettre un nouveau jeu de maillots par un généreux sponsor, représenté par M. Eric Jamet ; qu'il en soit vivement remercié.

Tous les joueurs seront heureux et fiers de porter ces nouvelles couleurs.

Cette petite réception s'est terminée comme il se doit par le verre de l'amitié.



LE FOOT LOISIRS ROMAGNAT EN DÉPLACEMENT SPORTIF ET CULTUREL CHEZ NOS AMIS ITALIENS DE LICCIANA NARDI



En collaboration avec le comité de jumelage de Romagnat et celui de Licciana Nardi, le Foot Loisirs s'est déplacé dans la belle région de Toscane pour une visite culturelle (Florence, Pise, les Cinque Terre, etc.)



Etait également prévu au programme un match de foot entre les équipes des deux villes.

Ce fut l'occasion de retrouvailles entre huit joueurs de Romagnat qui avaient déjà participé au déplacement en 1999 et leurs homologues italiens.

La rencontre s'est terminée par une victoire 2 à 1 en faveur des footballeurs romagnatois.

Joueurs et accompagnants du Foot Loisirs remercient très chaleureusement Enzo Manenti, le maire de Licciana Nardi pour l'accueil qu'il leur a réservé, ainsi que tous les anciens du comité de jumelage qu'ils ont eu grand plaisir à revoir.

Romagnat Tennis Club



Côté courts

TOURNÉE DES JEUNES

Comme chaque année pendant les vacances de février, les enseignants du Romagnat TC ont accompagné près de 25 jeunes en tournoi sur une semaine. Moment fort de l'année pour tous les jeunes du club, la sortie au tournoi d'Ambert est un réel succès sur le plan relationnel.

Sur le plan sportif, c'est un tournoi d'un bon niveau tennistique puisqu'il compte plus de 250 jeunes de différents départements toutes catégories confondues. Le palmarès 2013 est satisfaisant :
2002 : A. Vayssié-Gillet ½ finaliste, JB Causse finaliste,

2001 : T. Bardin ¼ finaliste et « perf » à 15/5,

1998 : L. Bardin finaliste,

1997 : R. Gillard « perf » à 15/5 et 15/4, N. Slusarenko ¼ finaliste.

TOURNOI D'HIVER

Du 16 février au 3 mars, le RTC a organisé son tournoi d'hiver. Cette année le tournoi a compté 144 compétiteurs : 52 femmes et 92 hommes qui se sont affrontés durant deux semaines. À noter que les tableaux masculin et féminin étaient de qualité avec des classements allant jusqu'à 3/6.

Les membres du bureau remercient tous les bénévoles qui ont assuré les permanences pendant les deux semaines du tournoi.

VIE DU CLUB

Fort du succès rencontré les années précédentes, la commission animation du Romagnat TC a organisé le 16 mars 2013 une sortie « Raquettes ». Une fois encore, joie et glissades étaient au programme.



LES RAQUETTES FFT

Pour la première fois, le Romagnat TC a engagé deux équipes féminines dans cette compétition. Il s'agit d'une épreuve nationale réservée aux femmes non classées, 40 et 30/5, qui leur permet de s'initier au tennis en compétition.

Sur le département du Puy de Dôme 18 équipes ont disputé les phases qualificatives. La finale départementale a opposé l'équipe 1 à l'équipe 2 du Romagnat TC. Nous leur souhaitons une bonne continuation pour la finale régionale qui se déroule au FTRC (Riom) le 22 juin 2013. BRAVO à toutes !!!



TENNIS ADAPTÉ

Le Romagnat TC vous invite les 28, 29 et 30 juin prochain à assister à la finale du championnat de France de Tennis Adapté.

Venez nombreux pour encourager ces athlètes exemplaires sur les installations de la commune.

TOURNOI DE LA RENTRÉE

Du 31 août au 14 septembre 2013, le Romagnat TC innove en organisant un tournoi par poules (2 à 3 matchs garantis) ouvert aux joueuses et joueurs NC et 4^e série. Les inscriptions sont déjà ouvertes sur Internet à l'adresse suivante :

www.ei.applipub-fft.fr/eipublic/competition.do?dispatch=afficher&hoi_id=82024030
Courriel : tournois.rtc@free.fr

**Les inscriptions sont possibles toute l'année :
laisser un message au 04 73 61 14 62
Retrouver les événements et faits marquants
du RTC en cliquant sur le lien :**

<http://www.club.fft.fr/romagnat-tennis-club>

ASR Handball

Saison bénéfique pour 2 équipes jeunes et les seniors masculins



L'ASR section Handball compte 9 équipes, dont 7 inscrites en championnat. Aujourd'hui, le bilan est positif pour 3 équipes, dont 2 équipes jeunes.

Les moins de 12 mixtes ont connu un début laborieux, c'est un groupe en construction qui apprend à se repérer sur le grand espace. De septembre à février, le championnat a été difficile, ils ont essuyé quelques défaites mais les jeunes sont restés motivés.

Depuis le début des phases finales les jeunes romagnatois enchaînent les victoires et se classent à la 5^e ou 6^e place du championnat composé de 17 équipes du département.



L'équipe des moins de 12 ans mixtes

On peut également souligner que les jeunes ont également participé à la coupe du Puy-de-Dôme et se sont vus éliminés en demi-finale face à Courpière.

Les moins de 14 masculins ont brillé tout au long de la saison. De septembre à mars ils enchaînent les victoires face aux différentes équipes de leur poule.

En demi-finale, ils ont affronté le club d'Aubière en match aller-retour. Ils ont donc subi leur première défaite mais se qualifient tout de même pour la finale grâce au goal-average.



L'équipe des moins de 14 ans masculins

On peut également souligner que cette équipe a joué la coupe du Puy-de-Dôme et les handballeurs ont été éliminés en demi-finale face à l'équipe de Cournon qui évolue en championnat régional.

Les seniors masculins ont également fait une très bonne saison. Les « jaune et noir » sont restés invaincus tout au long de la première phase du championnat, ce qui leur a permis d'évoluer dans la poule haute du département pour la deuxième phase. Actuellement premiers de leur poule, ils jouent pour la montée en Excellence Régionale.



L'équipe des seniors masculins

On peut souligner que les seniors masculins ont également joué la Coupe de France et se sont faits éliminer au 3^e tour face à Loire Semène.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 06 78 48 56 71 (Perrine, présidente de l'association)

☎ 06 71 66 14 14 (Alexandrine, secrétaire de l'association et responsable technique)

Courriel : asrhb@yahoo.fr

Site : <http://asrhb63540.skyblog.fr>

Association pour la défense des riverains de la Gazelle

Le bureau de l'association pour la défense des riverains de la Gazelle s'est réuni le samedi 16 mars 2013.

- il a été rappelé que notre association a été créée le 26 mars 2001 lorsqu'un certain nombre d'habitants de la commune de Romagnat ont appris qu'il y était envisagé un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).
- la municipalité d'alors avait été discrète et non réactive.
- il s'avéra que notre commune était impliquée dans un vaste projet de PPRI de l'agglomération clermontoise du fait qu'un ruisseau dénommé « la Gazelle » s'y écoulait paisiblement.
- un universitaire hydrologue était allé rechercher un unique événement orageux datant de 1764 ! alors qu'à cette époque le haut de notre commune était encore planté de vignes ayant facilité un événement torrentiel sans dégât humain...
- une enquête publique eut lieu, le commissaire enquêteur alerté par nos soins recommanda un approfondissement de cette étude basée sur certains éléments imprécis et incertains.
- le 6 mars 2002 la préfecture établit tout de même un PPRI selon lequel une bonne partie de Romagnat est classée en zone constructible sous condition de respecter certaines normes.
Ces normes sont tellement mal établies que les permis de construire de nouvelles habitations demeurent en attente.
- la Communauté de communes de l'agglomération fit valoir à la préfecture la nécessité d'une étude plus scientifique qu'elle finança.
- cette étude établit une cartographie des hauteurs et vitesse d'eau prévisibles sur l'agglomération en cas de pluies torrentielles selon des hypothèses imaginées les plus catastrophiques possibles.
- notre commune étant une vallée, large tout de même, en n'importe quel lieu on trouve un débit d'eau lorsque l'on manie de tels modèles. Les hauteurs d'eau prévues y sont faibles (environ 30 à 40 cm de hauteur) avec des vitesses variant selon la pente du lieu.

- ce bureau d'étude, le BCEOM, rompu à la rédaction de PPRI, établit alors en mars 2009 un nouveau projet pour l'agglomération.
- concernant notre commune le zonage est légèrement différent, la principale différence étant qu'en cas de construction la hauteur minimum d'implantation du plancher et des branchements électriques serait plus basse (au dessus du plus haut niveau d'eau prévisible) puisque les hauteurs d'eau sont faibles alors qu'auparavant elles n'avaient pas été estimées.
- ce nouveau projet de PPRI a été transmis à la Préfecture pour validation
- nous venons d'apprendre que la Préfecture afin de mieux l'apprécier avait missionné deux bureaux d'hydrologie devant relever la nature et la pente des terrains. Un arrêté communal autorise la pénétration de ces hydrologues dans les propriétés.
- les résultats de ces relevés doivent être livrés cet été, la préfecture devant à partir de cette date faire parvenir ses conclusions aux maires de l'agglomération pour avis (sans doute avec l'aide du BCEOM).

ENSUITE :

- transmission des avis des maires à la Préfecture ;
- étude des remarques des maires par la Préfecture ;
- nouveau projet de PPRI ;
- nouvelle enquête publique ;
- avis du commissaire d'enquête ;
- promulgation de PPRI modifié.

Partant de ces nouvelles perspectives le bureau de notre association a jugé utile son maintien afin de veiller aux évolutions envisagées.

Les nouveaux habitants de Romagnat souhaitant adhérer à notre association « ADRG » peuvent prendre contact avec nous au 31 avenue Jean Moulin 63540 Romagnat.

Les 130 ans de l'Eveil Romagnatois : FANFARE N' JAZZ



L'Eveil Romagnatois a fêté ses 130 printemps les 12, 13 et 14 avril derniers dans les murs de la salle André RAYNOIRD qui fut, dans les années soixante-dix, président de l'association.

Ceci démontre, s'il fallait en amener la preuve, la tradition de la pratique musicale et son enracinement au sein de notre communauté.

Malgré son « grand âge » l'Eveil a su montrer son dynamisme et sa capacité à organiser un tel événement grâce à l'engagement des musiciens, des bénévoles et l'aide de la Mairie, du Conseil Général et de partenaires privés. Encore une fois, la musique a animé la vie de notre ville. Il fallait faire honneur à ceux qui nous avaient précédés.

Ces trois jours ont été l'occasion de montrer l'excellence de la pratique musicale et la modernité de l'association qui s'appuient depuis des décennies sur une aventure humaine riche et diversifiée.

C'est devant une salle comble que les festivités ont commencé le vendredi avec la prestation du Paris Jazz Big Band sous la direction de Pierre BERTRAND. Nous avons, à Romagnat, la crème des musiciens de jazz de la scène parisienne.



Le Paris Jazz Big Band

Un public de connaisseurs a pu écouter ce qui ce fait de mieux en matière de jazz avec notamment la participation de solistes hors pair dont André CECCARELLI à la batterie. Il faut également souligner que la première partie de ce concert a été réalisée avec brio par le Rock'magnat Big Band Orchestra, la formation big band de l'association.



Le Rock'magnat Big Band Orchestra

La première partie de la soirée du samedi fut l'occasion pour la batterie fanfare de l'Eveil Romagnatois, dirigée par Cédric MANENC et Cédric LIHARD, de jouer devant son public avec un répertoire choisi pour l'occasion.

Mais ce fut l'émotion qui gagna la salle lorsque la BF se mit à interpréter un medley d'anciens morceaux comme « Alouette » et « Mini show »,

concocté et dirigé par Christian LEDIEU, fils de Michel LEDIEU qui fit jouer ces morceaux pour la première fois à l'Eveil dans les années 70 et qui fut à l'origine de l'essor de la société.

À l'écoute de cet ancien répertoire, une foule de souvenirs est remontée dans l'esprit de tout un chacun et a fait revivre, l'espace d'un instant et non sans nostalgie, des visages aujourd'hui disparus.



La batterie-fanfare de l'Eveil Romagnatois

La soirée du samedi s'est poursuivie par un magnifique concert de la batterie-fanfare de la Préfecture de Police de Paris, la PP selon les initiés, emmenée par Jean-Jacques CHARLES.

Cette seconde journée a donc été placée sous le signe du souvenir et de la fraternité : une soirée faite par des « batraciens » pour des « batraciens » et les amateurs de batterie fanfare.



La batterie-fanfare de la Musique des gardiens de la paix

On a pu également noter la présence de nombreuses personnalités de la scène musicale locale qui sont venues profiter de l'événement.

Il fallait terminer en beauté et cela fut fait le dimanche avec un repas spectacle organisé pour tous les anciens et actuels membres de l'association, musiciens ou non. Près de 300 personnes ont répondu présent à l'invitation et pour certains venus des quatre coins de France.

L'orchestre de l'école de musique, dirigé par Christian LEDIEU, a accueilli les convives et animé l'apéritif. L'après-midi s'est poursuivi avec un petit air d'accordéon de Delphine BUISSONNIERE et la prestation de « Swing Paradise » avec son spectacle de cabaret qui fut très appréciée.

Cette journée se termina en se promettant de se retrouver pour les 140 ans !

Livre : de l'Echo de Montrognon à l'Eveil Romagnatois ; 1883-2013

On dit qu'un peuple sans histoire, c'est comme un arbre sans racine, à la première bourrasque il mord la poussière. C'est pourquoi, un livre qui retrace les 130 ans de l'association a également été publié afin de laisser une trace écrite. Quelques exemplaires sont encore disponibles et il est possible de se les procurer auprès de l'association. Dépêchez-vous, il n'y en aura pas pour tout le monde !

Puy de mômes

Les festivités des 130 ans se sont poursuivies la semaine suivante. En effet, la batterie fanfare participait au festival « Puy de mômes » pour deux représentations du conte musical « L'habit de plumes » avec l'ensemble des élèves de l'école élémentaire Jacques Prévert. Ce spectacle a été l'occasion, depuis janvier 2013, de plusieurs rencontres entre les musiciens et les élèves : découverte des instruments utilisés dans le conte musical (cuivres et percussions) et répétitions. Près de 200 choristes, élèves du CP au CM2 sous la direction de Véronique TORTAJADA, accompagnés par 40 musiciens de la batterie fanfare, dirigés par Cédric MANENC, nous ont emmenés, avec le conteur Alain KUBCZEK, dans la vallée de l'ombre pour un voyage imaginaire.

Inscription à l'école de musique

Les inscriptions pour l'école de musique auront lieu les 4, 5 et 6 septembre 2013, de 18 h à 20 h à la salle de musique, 7 bis av. des Pérouses

Pour les moins de 7 ans : éveil musical
Pour les plus de 7 ans : formation musicale, trompette, saxophone, flute traversière, trombone, saxhorn, euphonium, clarinette, batterie, percussions, instruments d'ordonnance.

Foyer rural d'Opme



Cette année pour le carnaval, le Foyer Rural d'Opme avait mis en place des ateliers pendant les vacances de février pour décorer un char. Grâce à la participation des habitants (adultes et enfants) du village nous avons réalisé ce projet et le samedi 9 mars 2013 avons défilé dans les rues avec le char fleuri accompagné par « la Banda » de l'Eveil Romagnatois.



Pendant les vacances de Pâques le Foyer Rural d'Opme a organisé un atelier d'art plastique encadré par Martine Lecalonnect, plasticienne, où les enfants ont pu découvrir les techniques du papier mâché et confectionner de belles sculptures.

Le 5 juillet en soirée le village de Opme fêtera l'été avec la participation de l'Eveil Romagnatois et du groupe Son'Art.

Scouts et guides de France - Groupe Arverne

Découvrir et explorer le monde qui nous entoure est ce qui met en action nos jeunes adolescents. Aussi, fin avril, les Scouts et Guides de France du groupe Arverne (les 11-14 ans) avaient pris rendez-vous avec la voûte céleste (une nuit sans lune), pour observer les étoiles et les astres visibles depuis la Terre.

Accueillis pour un week-end campé par le club d'astronomie ASTRAP, ils ont pu, depuis les hauteurs d'Isserteaux, s'émerveiller de l'immensité du ciel étoilé, détailler les anneaux de Saturne, identifier Jupiter et les grandes constellations en alternant observation à l'œil nu et au télescope. Les membres passionnés de l'association ont joué pleinement leur rôle en leur faisant vivre, à l'abri de toute pollution lumineuse, ce qui restera un moment mémorable de découverte et de vie en équipe.

Est-ce que ça aura suscité une nouvelle passion scientifique ou simplement permis de relativiser l'importance de notre quotidien ? C'est tout l'intérêt de ce type de découverte et d'apport qui mûrit lentement dans l'esprit de chacun...



A n'en pas douter, ils ont sûrement prévu d'utiliser ces nouvelles connaissances lors de leur camp d'été, dans le Jura, où la « nuit des étoiles » du mois d'août fera partie du programme. Les Scouts et Guides de France sont ouverts à tous, garçons et filles de 8 à 20 ans.

Contact : Marie-Thérèse et Philippe Gioani - 04 73 78 61 40

Club Questions pour un Champion de Romagnat

Deuxième tournoi du club « Questions pour un Champion »

Le dimanche 12 mai, des joueurs venant des départements de l'Allier, la Corrèze, la Creuse, la Haute-Loire, la Loire, la Saône et Loire, l'Isère et le Rhône ont convergé vers Romagnat.

Ils venaient disputer le deuxième tournoi organisé par le club puydomois créé il y a juste 3 ans et dont la renommée s'étend peu à peu auprès des joueurs du centre de l'Hexagone.



2013 - En demi-finale : Jean-Paul à gauche et Michel à droite

Les épreuves, très disputées, se sont déroulées sur toute la journée, seulement interrompues par un repas pris à l'« Autobus » qui fit l'unanimité.

35 joueurs chevronnés étaient en lice, tous exercés à affronter les questions les plus diverses, certaines, il faut le dire, plus épineuses que celles posées devant les téléspectateurs.

Sous le regard attentif de Louise, présidente, Sylviane tenait avec brio le rôle de l'animateur tandis que Roger officiait au pupitre électronique et que Michel enregistrerait les scores sur ordinateur.

Après moult joutes très tendues, c'est dans une salle animée où la bonne humeur était palpable que furent proclamés les résultats :

- Premier : Jean-Paul Faudon
du club de Vienne (Isère)
- Deuxième : Michel Moisan
du club de Cosnac (Corrèze)
- Troisième : Françoise Sinard
du club de Grenoble (Isère)

Chaque participant est reparti ravi, avec un sac cadeau aux couleurs de l'ASM en se promettant de revenir à Romagnat à la prochaine rencontre.

L'atelier des p'tits écoliers



pendant les vacances scolaires de carnaval et de Pâques, l'atelier des p'tits écoliers a animé deux sessions avec la fabrication de masques en utilisant plumes, paillettes, perles pour carnaval et la confection d'objets en rapport avec le printemps pour Pâques.

La banderole de l'association « L'atelier des p'tits écoliers » d'Opme a été aussi réalisée avec la participation des enfants au cours de l'atelier de carnaval.

Les enfants ont pu ainsi développer leur créativité sur des supports différents et même à base de matériaux de récupération.

Cela leur permet, de prendre conscience en même temps, de respecter l'environnement en recyclant. Ils repartent ravis après avoir appris des techniques différentes et les enfants peuvent ramener à la maison ce qu'ils fabriquent.



Depuis maintenant trois ans, « L'Atelier des p'tits écoliers » intervient régulièrement pendant les vacances scolaires à l'ancienne école à Opme.

Les horaires d'ateliers sont de 14 h à 17 h et se déroulent sur deux après-midi.

Si vous êtes intéressés et pour plus de renseignements vous pouvez contacter le 06 82 56 76 76.

La Pastourelle d'Auvergne

Un week-end sur le thème des danses et musiques traditionnelles



Les 4 et 5 mai, le Lycée d'enseignement adapté De Lattre de Tassigny à Opme a accueilli les groupes de la Fédération Amicale Folklorique Nationale (FAFN) à l'occasion des rencontres musiques et danses organisées par la Pastourelle d'Auvergne. Les danseurs et musiciens venus d'Auvergne, du Limousin et de Bourgogne se sont réunis en ateliers pour échanger danses et morceaux folkloriques.

Ont participé à ces journées : *la Bourguignonne* de Dijon, *les Vendangeurs* de Quétigny (Côte d'or), *La Bourrée des Volcans* de Chamalières, *les Espoirs d'Isle* (Limoges), et bien sûr *la Pastourelle d'Auvergne* de Romagnat.

Chaque groupe a enseigné aux autres quelques danses typiques de son répertoire, ce qui a permis aux danseurs de comparer les pas et les figures qui font l'originalité des danses régionales.

Du côté des musiciens, le travail s'est basé sur l'apprentissage de rythmes nouveaux.



Le plaisir de jouer et de danser ensemble a bien entendu été présent tout au long de ces deux jours de travail intensif.

Ce fut aussi l'occasion pour *la Pastourelle* de faire plus ample connaissance avec les membres du groupe limousin *Les Espoirs d'Isle* qui participeront au festival *Romagnat en Folklore* les 5, 6 et 7 juillet prochains.

Romagnat en Folklore

Comme tous les deux ans, La Pastourelle d'Auvergne organise son festival de folklore les 5, 6 et 7 juillet 2013. Pendant 3 jours, la ville va vivre au rythme des danses et musiques traditionnelles des quatre groupes invités venus de République Tchèque, d'Italie, de Bretagne et du Limousin. Le festival s'ouvrira le vendredi 5 juillet à 20 h 30 par un concert à l'église de Romagnat.

Samedi matin, les groupes rendront visite aux résidents de l'EHPAD et aux enfants du CMI.

L'après-midi sera placé sous le signe du partage puisque les groupes proposeront au public d'apprendre leurs danses dans le parc municipal de Tocqueville. Petits et grands pourront également se divertir à la kermesse des associations.

Le soir, la salle André Raynoird accueillera tous les gourmands lors du traditionnel repas-spectacle (réservations au 04 73 77 06 02).



Dimanche matin aura lieu la grande parade des groupes dans les rues de Romagnat puis à 11 h 45, les musiciens animeront l'apéritif-concert, salle André Raynoird.

Afin de profiter au mieux des orchestres, vous pourrez bien-sûr vous restaurer sur place (salades/grillades/frites).

À 14 h 30, débutera le grand gala gratuit, où vous pourrez admirer tous les groupes invités. Ne manquez pas cet événement toujours riche en moments de convivialité et de partage.

IMPORTANT

Vous pouvez contribuer à la réussite de notre festival en hébergeant un ou plusieurs danseurs des groupes, si le cœur vous en dit.

Pour tout renseignement, contactez-nous au 04 73 77 06 02.

F.L.E.P.



La chorale du FLEP « Et si on chantait », dirigée par Cécile BONNIGAL se joindra à d'autres chorales pour former un ensemble de près de 200 choristes pour présenter le spectacle de « STARMANIA », entouré de l'O.H.L.C. (Orchestre Harmonie Le Cendre) sous la baguette de Christian GRANGE.

Ce spectacle sera présenté à la salle du Tonneau à LE CENDRE le samedi 22 juin 2013 à 20 h 30 ainsi que le dimanche 23 juin à 14 h 30 et à 17 h 30.

Une billetterie gratuite est ouverte sur le site de l'O.H.L.C (le nombre de places étant limité).

Ainsi s'achève la saison 2012/2013 et le Foyer Laïque de Romagnat prépare sa nouvelle saison 2013/2014.

Nous rappelons que les trois cours d'essais gratuits pour chaque activité concernent uniquement les nouveaux adhérents d'une section.

Ne pas oublier qu'un certificat médical est obligatoire pour les activités sportives (ainsi que

pour la pratique de la danse et l'activité cirque). Les adhérents peuvent bénéficier des aides de la CAF par rapport à leurs coefficients familiaux.

Les inscriptions pour toutes les activités du FLEP se dérouleront sur tout le mois de septembre. Cependant il convient de regarder sur la plaquette 2013/2014 les dates et heures d'inscriptions précises correspondant à l'activité choisie afin de valider celle-ci auprès de chaque responsable.

La plaquette sera distribuée à Romagnat fin août dans les boîtes aux lettres. Attention toutefois, la distribution ne concerne pas les boîtes portant la mention « STOP PUB ». Toutes les informations seront mises à jour sur le site internet du FLEP : www.flep-romagnat.com

Vous pouvez également nous joindre au secrétariat du FLEP - 12, avenue de la République ou nous contacter par téléphone au 04 73 62 67 83, ou par mail : flep.romagnat@laposte.net

Le Bureau et l'équipe du Foyer Laïque vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous... en septembre.

ASR Plongée



Comme chaque année la section plongée de l'ASR ROMAGNAT a organisé sa sortie technique, cette année à la SEYNE SUR MER, pour les passages de brevets.

Les 27, 28, 29, 30 avril une quinzaine de licenciés du club ont passé des niveaux d'autonomie : NIVEAUX 2, NIVEAUX 3, ainsi que des qualifications de plongeurs au mélange.

Malgré une météo peu favorable, vent froid, mer houleuse dignes du printemps qui s'écoule, le séjour s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse conforme à la section plongée.

Le stage terminé les nouveaux diplômés pourront savourer leurs plongées, comme ce fut le cas lors de la sortie Pentecôte au mois de mai, à la sortie épave fin juin ainsi que pendant toute la période estivale.



XC 63

Un début de saison riche en résultats !

XC63 La saison 2013 de VTT démarre plutôt bien pour les hommes en rose du XC63. Cette année, le club de Romagnat a mis les petits plats dans les grands en créant une DN3 (Division Nationale 3), la seule en Auvergne. Il s'agit d'un team club constitué de 8 pilotes qui se déplacent sur l'intégralité des manches de coupe de France, sur les manches du challenge Offroad et sur les manches de coupe d'Auvergne. Afin de souder cette équipe, un stage de préparation a été effectué dans l'Hérault à Saint-Guilhem-le-Désert. Pendant quatre jours, le team a parcouru les sentiers escarpés du sud, sous une météo hélas pas toujours très clémente.

Les premières compétitions ont déjà donné lieu à des résultats encourageants. Dernièrement, Eric prenait la 31^e place de l'ouverture de la coupe de France à St-Raphaël. Bertrand, le plus jeune du team, obtenait la 37^e place de la première manche de l'Offroad à Cassis chez les cadets, une catégorie particulièrement relevée. Sur les courses régionales, on note aussi de bons résultats à l'image du podium rose de la course de Châtel-Guyon où Eric, Thomas et Guillaume ont remporté les trois premières places de la course senior. Il reste maintenant à confirmer voire améliorer ces résultats pour la suite de la saison !

En parallèle, XC63 s'investit également pleinement dans l'organisation d'une manche du TRJV. Il s'agit du Trophée Régional du Jeune



Vététiste qui a pour but d'initier les jeunes vététistes aux différentes disciplines du VTT (cross, descente, trial et orientation). La manche de Romagnat s'est déroulée le samedi 27 avril à proximité du circuit de voitures radiocommandées de Gergovie avec la participation de jeunes pilotes venant de toute l'Auvergne. La matinée a été consacrée à l'épreuve de cross-country et l'après-midi à la descente.

Les jeunes pilotes de l'école de VTT continuent leurs entraînements, chaque mercredi à 14 h 30 au départ de la mairie. Encadrés par des entraîneurs diplômés, ils apprennent les bases du VTT cross-country et peuvent bénéficier des conseils des pilotes de la DN3 qui sont souvent à leurs côtés.

Tous les résultats, les photos ainsi que les informations sur les épreuves organisées par le club sont visibles sur notre site Internet :

www.xc63.fr





FÊTE DE LA MUSIQUE 2013



À ROMAGNAT, la **Fête de la Musique** aura lieu le **vendredi 21 juin** en **fin de journée place de la Halle** et dans différents autres lieux selon le nombre de participants : **cœur de ville à l'entrée du parc, salle Jacques Prévert...**

Programme connu lors de la rédaction du bulletin :

Place de la Halle : Eveil Romagnatois

Sous la halle :

De 19 h 30 à 20 h 00 : les classes d'instruments de l'école

De 20 h 00 à 20 h 30 : l'Orchestre école de l'Eveil

A côté de la buvette :

De 20 h 30 à 21 h 15 : les Buffadous (Banda de l'Eveil)

Parvis de l'EHPAD :

À partir de 20 h : groupe SON' ART

Parvis de la Mairie ou salle J. Prévert :

À partir de 20 h 30 : groupe La Pastourelle d'Auvergne

Si vous souhaitez participer, merci de contacter dès que possible le Comité des Fêtes par mail à comitefetes.romagnat@laposte.net ou par téléphone au 06 81 66 87 92.

13 juillet FÊTE NATIONALE

Samedi 13 juillet le Comité des Fêtes en liaison avec la commune organise la soirée :

À partir de 21 h 30, place de la Halle, vous pourrez venir chercher gratuitement un flambeau pour participer à la retraite aux flambeaux avant le feu d'artifice. Le départ est prévu vers 22 h, le défilé sera conduit par l'Eveil Romagnatois. Il empruntera l'avenue de Gergovia, l'avenue Jean Moulin pour se rendre au stade Michel Brun et assister au feu d'artifice sonorisé, offert par la commune et tiré comme les années précédentes sous la Mairie aux environs de 22 h 30.

Attention ! Place de la Halle, le stationnement sera interdit de 18 heures à 22 heures pour des raisons de sécurité ainsi qu'avenue de la République (de la pizzeria à la rue des Caves) et cour de la Mairie pendant le tir du feu d'artifice.

ROMAGNAT
Samedi 13 juillet 2013
Salle A. Raynoird
après Feu d'artifice

Retraite Flambeaux
Feu d'artifice
Entrée gratuite
Buvette
Eric BAYLE
Orchestre
06.12.14.71.21 - www.ericbayle.fr



Hôtel de Ville

Château de Bezance

63540 Romagnat

www.ville-romagnat.fr

Permanences du Maire :

sur rendez-vous

Services Administratifs :

Téléphone : 04 73 62 79 79

Télécopie : 04 73 62 79 76

courriel : accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Services Techniques :

Téléphone : 04 73 62 79 99

Télécopie : 04 73 62 79 95

courriel : service-technique@ville-romagnat.fr

Service Communication :

courriel : service-com@ville-romagnat.fr

Police municipale:

Téléphone: 04 73 87 58 53

Les services administratifs sont ouverts au public sans interruption:

de 8 h 30 à 18 h 30 les lundis et jeudis

de 8 h 30 à 16 h 50 les mardis et mercredis

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

Les services techniques sont ouverts au public sans interruption:

de 8 h 30 à 16 h 50 du lundi au jeudi

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

► N° Vert 0 800 400 063

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

